

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **04/09/2014**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire. **Secrétaire de séance** : Patricia LECLERC

Monsieur Le Maire demande en début de séance l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- la mise en place de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires pour le grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- la modification du règlement du Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rajout des deux points à l'ordre du jour.

1/Cantine scolaire : régie et indemnité de régisseur

Madame Sophie BERTEAUX est nommé régisseur titulaire de la cantine et Madame Stéphanie ROUPSARD en tant que régisseur suppléant.

2/Emprunt communal

Le Conseil Municipal retient la proposition du Crédit Mutuel pour un montant d'emprunt de 150.000 euros sur 12 ans à échéances trimestrielles dégressives au taux de 2.32%, les frais de dossier s'élevant à 150 euros.

3/Personnel communal

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder au mandatement des frais de déplacement au profit d'un agent ayant été en formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur).

Le Conseil Municipal autorise la mise en place de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires pour le grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

4/Validation du bureau d'étude concernant l'assainissement des bâtiments communaux de l'école et de la cantine

Le Conseil Municipal retient la société EF ETUDES située à Sainte Mère Eglise (50480) pour réaliser l'étude de filière et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la prestation.

Un rendez-vous sera donc pris rapidement. L'étude de filière devant être remise à la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre Eglise avant le 30/09 prochain.

5/Commission accessibilité

Les commissions accessibilité et environnement se réuniront le lundi 15/09/2014 à 18 heures.

6/Validation des travaux de l'église

Il a été reçu ce jour en mairie la validation du dossier de consultation des entreprises par la DRAC. Le dossier de consultation va donc être lancé au plus vite.

8/ la modification du règlement du Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Le Conseil Municipal autorise la modification de l'article 4 – l'accueil des enfants : le TAP fonctionne désormais de 15h30 à 16h30 en période scolaire les lundis, jeudis, vendredis et occasionnellement le mercredi lorsque celui-ci est travaillé la journée entière.

Question diverses

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à Net logique, société qui gère le site internet de la commune, de proposer un nouveau devis pour la Mise à jour du site.

Il est alors indiqué que la mise à jour du site se fera tous les mois après chaque Conseil Municipal.

Le prochain bulletin sera discuté lors de la séance du Conseil Municipal du mois d'octobre.

La commission voirie se réunira le jeudi 11/09/2014 à 18 heures.

L'ensemble du Conseil Municipal est convié à participer à la commission des bâtiments qui se déroulera le lundi 22/09/2014 à 18 heures.

Urbanisme

Deux déclarations préalables ont été déposées en mairie le 19/08/2014 et le 03/09/2014.

Une demande de certificat d'urbanisme a été déposée le 21/08/2014.

La commission d'urbanisme aura lieu le vendredi 12/09/2014 à 18h00.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que des cambriolages ont eu lieu sur la commune (Hameau Vignet et à La Porterie). Un courrier émanant de la Gendarmerie Nationale va donc être distribué dans les boîtes aux lettres afin de sensibiliser l'ensemble de la population sur les mesures de bon sens à prendre pour éviter les cambriolages mais aussi pour prévenir de la conduite à tenir en cas de cambriolage.

Un point a été fait sur l'état d'avancement des travaux réalisés :

- Les fenêtres de la salle polyvalente ont été remplacées, l'isolation et la peinture de cette même salle ont été refaites, le revêtement de sol a été acheté et va bientôt être posé (date à fixer : le jeudi 12/09 ou le vendredi 13/09),
- cour de l'école : la séparation entre l'école et la cantine a été faite, un mur va être monté,
- classe de grande section-CP: l'électricité pour le vidéoprojecteur a été amenée,
- les écrans d'ordinateur pour l'école ainsi que le vidéoprojecteur ont été achetés : il ne reste plus qu'à les installer.

Un autre moyen pour transmettre les factures de cantine aux parents est à envisager.

Le Conseil Municipal va réfléchir sur la mise en place des prélèvements des factures de cantine.

La séance est levée à 22 heures.

Pour extrait conforme, le 16/09/2014

Le secrétaire de séance :

P. LECLERC

Le Maire :

Luc DUFOUR